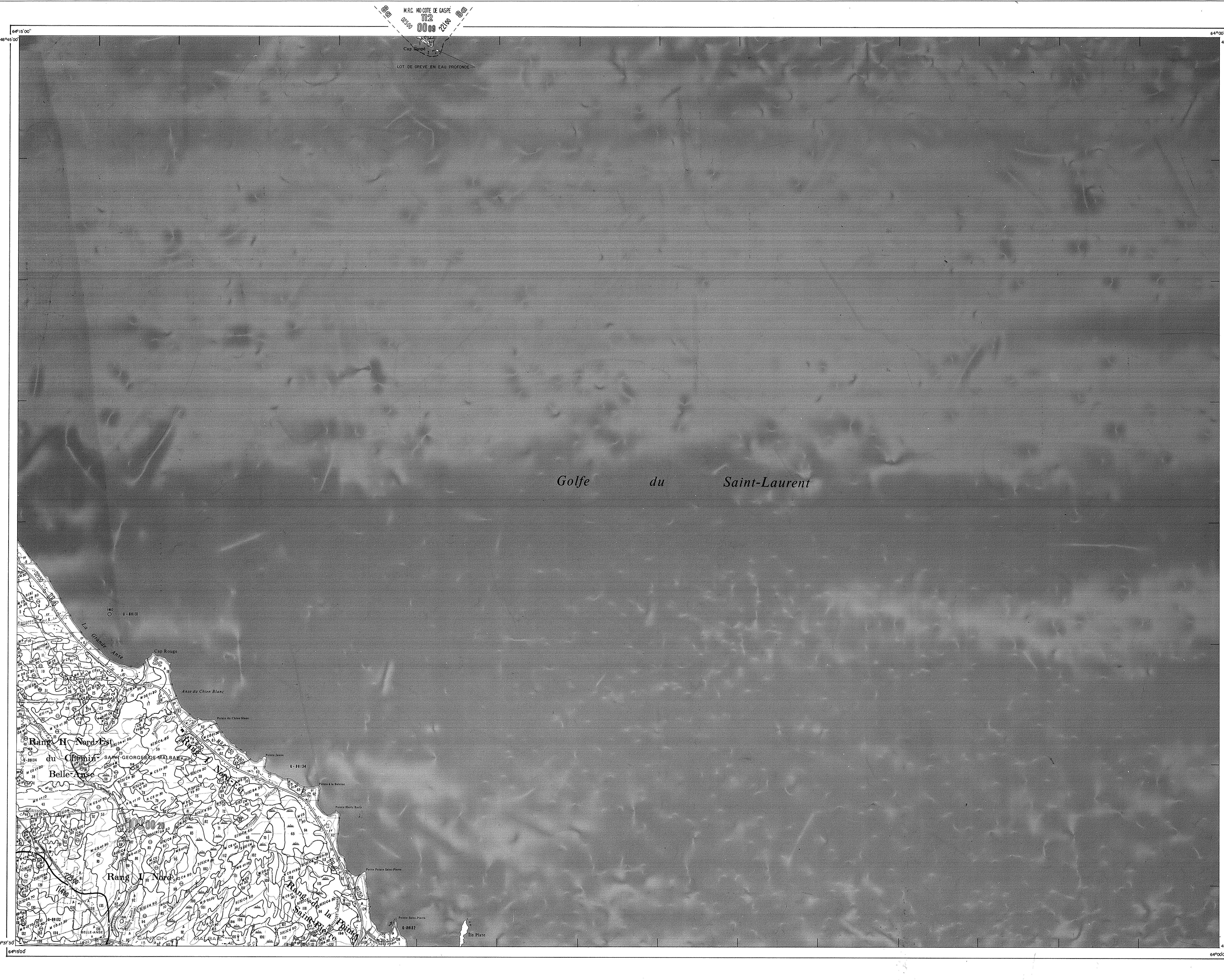

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le S.I.F.
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glacière
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à pruche	R (Pu)
— — à mélèze	R (Me)
— — (plantation)	R p
Pessière	E
— — (l'épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la partie résin.)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à mélèze	E (Me)
— — à pruche	E (Pu)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — à pin rouge	E (Pr)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	EpB p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	EpO p
— — (plantation d'épinette noire)	EpN p
— — (plantation d'épinette rouge)	EpR p
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la partie résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à pruche	S (Pu)
— — à mélèze	S (Me)
— — (plantation de sapin baumier)	SaB p
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — — et/ou rouge (s'ils occupent plus de 75% de la partie resineuse)	Pb(Pb)
— — — — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — — — avec mélèze	Pb(Me)
— — — — — — avec pin gris	Pb(Pg)
— — — — — — avec pruche	Pb (Pu)
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	PiB p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse)	Pr (Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr(Me)
— — — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — — avec pruche	Pr (Pu)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	PiR p
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la partie résineuse)	Pg(Pg)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg(Me)
— — — — avec pin rouge	Pg(Pr)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg(Pb)
— — — — avec pruche	Pg (Pu)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation)	PiG p
Plantation de pin sylvestre	PiS p
Cédrière	C
(le thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à pruche	C (Pu)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	ThO p
Prucheraie	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse)	Pu (Pu)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu(Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu(Pb)
— — à pin rouge	Pu(Pr)
— — à pin gris	Pu(Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	PrU p
Mélèzin	Me
— (le mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse)	Me(Me)
— à thuya (cèdre)	Me (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— à pin blanc et/ou rouge	Me(Pb)
— à pin rouge	Me(Pr)
— à pin gris	Me(Pg)
— à pruche	Me(Pu)
— à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— (plantation de mélèze européen)	MeU p
— (plantation de mélèze japonais)	MeJ p
— (plantation de mélèze laricin)	MeL p

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR \ DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	22m	17m	12m	7m	4m	
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
80%						
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
60%						
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
40%						
D	D1	D2	D3	D4	D5	6
25%						

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR
BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, MCNEIL & ASS.
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR
BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

1 14-1
Région administrative — 1
Unité de gestion — 14
Unité d'aménagement — 1

Unité de sondage — 2

000 00 20*
Mode de tenure ou de gestion — 20
Bloc d'aménagement — 00
Concessionnaire ou autres — 000

Bassin hydrographique — 22300*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée — 114*

Municipalité — 02150*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — *

Région écologique — 5c*

Municipalité régionale de comté — M.R.C. 130 PABOK*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	Fi Pg	Fi Pg (F)	Fi Pg(R)
— — — — — — avec pin blanc	Fi Pb	Fi Pb(F)	Fi Pb(R)
— — — — — — avec pin rouge	Fi Pr	Fi Pr (F)	Fi Pr (R)
— — — — — — avec résineux	Fi R	Fi R (F)	Fi R (R)
— — — — — — avec sapin	Fi S	Fi S (F)	Fi S (R)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	Fi E	Fi E (F)	Fi E (R)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	Bb S	Bb S (F)	Bb S (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (F)	Bb E (R)
— — — — — avec pin gris	Bb Pg	BbPg(F)	BbPg(R)
— — — — — avec pin blanc	Bb Pb	BbPb(F)	BbPb(R)
— — — — — avec pin rouge	BbPr	BbPr (F)	BbPr (R)
— — — — — avec résineux	BbR	BbR (F)	BbR (R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux	Bj R	Bj R (F)	Bj R (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	Ft Pb	Ft Pb(F)	Ft Pb(R)
— — — — avec pin rouge	Ft Pr	Ft Pr (F)	Ft Pr (R)
Peupleraie avec sapin	PeS	Pe S (F)	Pe S (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg(F)	Pe Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb(F)	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)	Pe E (R)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (F)	Pe R (R)
Érablière rouge résineuse	EroR	EroR (F)	EroR (R)
Érablière résineuse	Er R	Er R (F)	Er R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (F)	M Ft (R)
— — sur station humide	M Fh	MFh (F)	MFh (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
— — (plantation)	Fp
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peupleraie	Pe
Érablière rouge	Ero
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb
— — à bouleaux jaunes	Er Bj
— — à peupliers	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	ErS p
— — de bouleau jaune	BoJ p
— — de peuplier	PeU p
— — de peuplier hybride	PeH p
— — de frêne d'amérique	Fr Ap

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	ce
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brulis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brulis	br
Chablis totale	cht
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE :	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	21-40 "	90-30 "	30-90 "
50 "	41-60 "	120-30 "	30-120 "
70 "	61-80 "	90-50 "	50-90 "
90 "	81-100 "	120-50 "	50-120 "
120 "	101 et plus	120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): Peupl. à dominance de feuil. tolérants ; majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements ; majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vin (vieux inéquienne): Peupl. à dominance de feuil. tolérants ; majorité des tiges ont plus de 90 ans. Autres peuplements ; majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 40 %	m
Forte	41 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a
Superficie entourée de pentes > 51 %		s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S(E) C3 cp 50 m ⊖
- défoliation
- classe de pente
- classe d'âge
- perturbation
- classe de hauteur
- classe de densité
- sous group. d'essences
- groupement d'essences

R C5 ct 68 10 f
- classe de pente
- classe d'âge
- année de l'origine
- origine
- classe de hauteur
- classe de densité
- type de couvert

Carte forestière
Photographie aérienne : 1986
Année de publication : 1987
Anneé de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique : 24° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-A-15		22-A-16	
S.E.	S.O.	S.E.	
N.E.	N.O.	N.E.	
22-A-10		22-A-9	
S.E.	S.O.	S.E.	
N.E.	N.O.	N.E.	
22-A-7		22-A-8	

22 A/9 N.E.

2 31